



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

42^{ème} SESSION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DES HAUTS FONCTIONNAIRES ET EXPERTS DE L'AFRIQUE CENTRALE



CIE 2026

Accélérer la mise en œuvre des réformes
pour dynamiser le secteur privé
à mi-parcours de la décennie
de la diversification (2021-2030)

13 – 15 OCTOBRE 2026, Yaoundé – Cameroun

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

Ce rapport annuel rend compte des principaux résultats obtenus par le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale au cours de la période allant d'octobre 2025 à septembre 2026. Il met également en perspective les priorités et les perspectives d'action envisagées pour l'année 2027. Soumis à l'examen du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts (CIE), ce rapport vise à nourrir les échanges et à recueillir des orientations stratégiques destinées à renforcer l'efficacité et l'impact de la mise en œuvre du programme de travail du Bureau.

Table des matières

Table des matières	3
Liste des abréviations et acronymes	4
Introduction	6
1. Résultats atteints entre octobre 2025 et septembre 2026	7
1.1. Résultat 1 – Projets bancables pour l’industrialisation inclusive et durable	7
1.2. Résultat 2 – Zones économiques spéciales pour la diversification Economique.....	9
1.3. Résultat 3 – Renforcement de la gestion et de la valorisation du capital naturel.....	11
1.4. Plaidoyer et appui aux Etats Membres.....	13
2. Défis, leçons apprises et innovations.....	19
3. Partenariats et complémentarité d’action.....	20
4. Intégration des dimensions transversales	22
5. Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	23
6. Conclusion et perspectives pour l’année 2027	24
ANNEXES	26
1. Evènements clés entre septembre 2025 et octobre 2026 (Webinaires, Ateliers, Conférences, Journées Internationales).....	26
2. Documents techniques et politiques	28
3. Notes d’orientation	29

Liste des abréviations et acronymes

Afreximbank :	Africa Import-Export Bank (Banque Africaine d'Import-Export)
AUDA-NEPAD :	African Union Development Agency - NEPAD
BAD :	Banque Africaine de Développement
BEVTK :	Blue Economy Valuation Toolkit (Boîte à outil d'évaluation de l'économie bleue)
BSR-AC :	Bureau Sous-Régional de la CEA pour l'Afrique centrale
BSR-AE :	Bureau Sous-Régional de la CEA pour Afrique de l'Est
CEMAC :	communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale
CEEAC :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale
CIE :	Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts
CNUCED :	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CST :	Comptes Satellites du Tourisme
CUA :	Commission de l'Union Africaine
DANIDA :	Danish International Development Agency (Agence danoise de développement international)
FEICOM :	Fonds Spécial d'Equipements et d'Intervention Intercommunale
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ODD :	Objectifs du Développement Durable
ONUDI :	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PDIDE-AC :	Plan Directeur d'Industrialisation et de Diversification Économique pour la sous-région Afrique centrale
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PNDCEE	Plan national de développement de la comptabilité économique et environnementale
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le développement
RCA :	République centrafricaine
RDC :	République Démocratique du Congo
TSA :	Tourism Satellite Accounts (Comptes Satellites du Tourisme)
STP :	São Tomé et Príncipe

UA:	Union Africaine
UNSDCF :	United Nations Sustainable Development Cooperation Framework (Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable)
ZES :	Zone Économique Spéciale
ZES-SM :	Zone Économique Spéciale sur mesure
ZLECAf :	Zone de Libre Échange Continental Africaine

Introduction

La Commission économique pour l'Afrique (CEA), créée en 1958 par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), est l'une des cinq commissions régionales du système des Nations Unies. Elle a pour mandat de promouvoir le développement économique et social de l'Afrique, de renforcer l'intégration régionale et d'accompagner les États membres dans leurs efforts de transformation structurelle en vue d'un développement durable et inclusif.

Dans le cadre de cette mission, la CEA soutient les pays africains dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques publiques destinées à accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) ainsi que de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Son action repose sur la production d'analyses et de connaissances, l'assistance technique, le renforcement des capacités institutionnelles et la facilitation du dialogue politique à l'échelle nationale, régionale et continentale.

Afin de répondre aux besoins spécifiques des différentes sous-régions du continent, la CEA s'appuie sur un réseau de bureaux sous-régionaux. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (BSR-AC), basé à Yaoundé au Cameroun, couvre les pays de l'Afrique centrale et fournit également un appui technique aux communautés économiques régionales, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Le BSR-AC concentre son intervention sur la promotion de la diversification économique et de la transformation structurelle des économies de la sous-région. À cet effet, il accompagne les États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de politiques favorisant l'industrialisation durable, le développement des chaînes de valeur régionales, la transition énergétique, la transformation numérique et l'approfondissement de l'intégration économique régionale.

Conformément aux orientations définies par les États membres lors de la trente-troisième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) et consacrées dans le Consensus de Douala, le Bureau poursuit son engagement en faveur d'un modèle de développement fondé sur une croissance inclusive, durable et résiliente. Cette vision met un accent particulier sur la valorisation des ressources naturelles, humaines et productives de l'Afrique centrale comme levier d'accélération de la transformation économique de la sous-région.

Le présent rapport rend compte des principales activités menées au cours de la période 2025-2026 ainsi que des résultats enregistrés dans le cadre de l'exécution du programme de travail du Bureau. Il met en évidence les contributions du BSR-AC à la mise en œuvre du mandat de la CEA en Afrique centrale et souligne les progrès accomplis dans l'accompagnement des États membres vers une transformation économique durable, inclusive et résiliente.

1. Résultats atteints entre octobre 2025 et septembre 2026

La période allant d'octobre 2025 à septembre 2026 s'est inscrite dans la poursuite de la mise en œuvre de la Décennie de la Diversification Économique en Afrique centrale (2021-2030), dont l'objectif est de poser les bases d'une transformation structurelle durable, inclusive et résiliente des économies de la sous-région. Dans ce cadre, le BSR-AC a poursuivi l'exécution de son budget-programme 2025-2026 à travers plusieurs interventions stratégiques visant à renforcer la diversification économique, l'industrialisation durable et la valorisation des ressources naturelles. Ces interventions traduisent l'engagement du Bureau à accompagner les États membres dans la conception et la mise en œuvre de politiques, programmes et projets capables d'accélérer la transformation productive de la sous-région. Elles se sont articulées autour de trois domaines de résultats complémentaires portant sur le développement de projets structurants, la promotion d'écosystèmes favorables à l'industrialisation et l'amélioration de la gouvernance économique des ressources naturelles :

Résultat 1 : le développement de projets bancables destinés à soutenir une industrialisation inclusive et durable ainsi que la diversification économique des États membres ;

Résultat 2 : la promotion et le développement de zones économiques spéciales comme leviers de transformation productive et de diversification économique durable ;

Résultat 3 : le renforcement des mécanismes d'évaluation, de gestion et de capitalisation des ressources naturelles afin d'accroître leur contribution au développement économique.

Le présent rapport met en lumière les principaux résultats obtenus au cours de cette période, en soulignant les innovations techniques mises en œuvre, les partenariats stratégiques développés ainsi que les contributions apportées à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Il présente également les enseignements tirés et les acquis sur lesquels s'appuiera le Bureau pour préparer la mise en œuvre de son programme de travail 2027, réaffirmant ainsi son engagement à accompagner les États membres dans la conception et la réalisation de projets structurants, le renforcement de l'intégration régionale et la valorisation durable du capital naturel de l'Afrique centrale.

1.1. Résultat 1 – Projets bancables pour l'industrialisation inclusive et durable

Le développement de projets bancables constitue un levier essentiel pour accélérer la transformation structurelle, inclusive et durable des économies d'Afrique centrale. Dans un contexte marqué par une grande dépendance aux exportations de matières premières et un déficit de financement des initiatives productives, l'appui à la formulation de projets viables, attractifs pour les investisseurs et alignés sur les priorités nationales de développement permet de mobiliser les ressources nécessaires à l'industrialisation et à la diversification économique. Ce domaine d'intervention a ainsi été au cœur des actions menées par le BSR-AC, qui accompagne les États membres dans l'identification, la préparation et la promotion de projets à fort potentiel de création de valeur ajoutée, d'emplois et de résilience économique.

Mobilisation des financements durables pour la transformation économique de l'Afrique centrale

Les 26 et 27 novembre 2025 à Yaoundé, le Bureau sous-régional de la CEA, en partenariat avec les États membres de la CEEAC et de la CEMAC ainsi que plusieurs institutions de financement du développement et agences du système des Nations Unies, a organisé une conférence régionale consacrée à la mobilisation de financements durables pour soutenir la transformation économique de l'Afrique centrale. Structurée autour d'un atelier de renforcement des capacités et d'un dialogue politique de haut niveau, cette rencontre visait à renforcer la compréhension des défis de financement auxquels fait face la sous-région, à promouvoir les instruments innovants de finance durable et à améliorer les capacités des pays à concevoir des projets bancables à fort impact dans les domaines des capacités productives, du commerce régional et de l'économie bleue.

La conférence a réuni une soixantaine de participants issus des ministères sectoriels, des institutions régionales, des banques de développement, du secteur privé et des organisations des Nations Unies. Les échanges ont mis en évidence les principaux obstacles à la transformation productive de la sous-région, notamment l'insuffisante maturité des projets, les déficits d'infrastructures, les difficultés d'accès des PME au financement et la faible exploitation du potentiel de l'économie bleue. Les participants ont souligné l'importance de recourir à des mécanismes de financement innovants, tels que le financement mixte, les garanties, les obligations vertes et bleues ainsi que les fonds climatiques, tout en renforçant la coordination institutionnelle, l'harmonisation réglementaire et les capacités techniques de préparation des projets.

À l'issue des travaux, les participants ont réaffirmé le rôle du BSR-AC comme facilitateur régional de référence et ont validé plusieurs initiatives prioritaires, notamment le programme consacré aux PME et aux chaînes de valeur régionales ainsi que le projet de Centre régional de formation sur l'économie bleue. Ils ont également appelé à poursuivre les efforts de coopération régionale afin de renforcer la préparation des projets, d'améliorer l'environnement réglementaire et d'accroître la mobilisation de financements durables au service de la transformation économique et de l'intégration régionale en Afrique centrale.

Promouvoir les projets d'investissement bancables en République centrafricaine

En 2026, la CEA a renforcé les capacités des parties prenantes de la République centrafricaine à élaborer et à faire avancer des projets d'investissement bancables grâce à l'atelier sur le financement des PME et à la consultation nationale sur les PME et les chaînes de valeur régionales, organisés à Bangui. Plus de 50 représentants d'institutions gouvernementales, du secteur privé, d'institutions financières et d'organismes de soutien aux entreprises ont perfectionné leurs compétences en matière de préparation de projets, de planification d'entreprise, d'analyse financière et de structuration d'investissements, améliorant ainsi leur capacité à développer des projets répondant aux exigences des investisseurs et des prêteurs.

Le BSR-AC a également soutenu l'identification et la structuration d'un portefeuille de projets d'investissement prioritaires, notamment la zone économique spéciale (ZES) de Boali, contribuant ainsi à rapprocher les initiatives stratégiques nationales du stade de la maturité d'investissement. En améliorant la qualité des projets et en renforçant l'application des principes de bancabilité, cette intervention a accru le potentiel de ces projets à attirer des financements et à progresser vers leur mise en œuvre.

Cette initiative a en outre renforcé la coordination multipartite autour du développement des PME, de l'industrialisation et de l'expansion des chaînes de valeur régionales en favorisant la collaboration entre les

institutions publiques, les acteurs du secteur privé, les institutions financières et les partenaires de développement. Cette coordination renforcée a contribué à la mise en place d'un écosystème plus cohérent pour le développement de projets et la promotion des investissements.

Grâce à des partenariats stratégiques avec le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le FIDA, l'Union européenne et la CNUCED, la CEA a renforcé les capacités nationales en matière de préparation de projets et de mobilisation de ressources. Ces efforts ont permis d'améliorer l'écosystème d'investissement et ont donné aux parties prenantes les moyens de mieux mettre en relation un nombre croissant de projets prêts à être investis avec des sources de financement potentielles, favorisant ainsi la diversification économique durable et la transformation structurelle en République centrafricaine.

Promotion du commerce vert au Congo et en Guinée équatoriale

Avec le soutien financier du fonds danois DANIDA, le BSR-AC en partenariat avec le Centre africain de politique commerciale (ATPC), aide actuellement le Congo et la Guinée équatoriale à intégrer des opportunités commerciales vertes et résilientes au changement climatique dans leur stratégie de mise en œuvre de la ZLECAf, grâce à un « supplément vert » dédié qui identifie les actions prioritaires pour développer des chaînes de valeur vertes et faire progresser l'adaptation au changement climatique. Cette initiative vise à identifier les opportunités commerciales compatibles avec les objectifs de développement durable, à promouvoir des chaînes de valeur vertes et résilientes face aux changements climatiques, et à renforcer la contribution du commerce à une croissance inclusive et durable. Les deux études ont été élaborées selon une approche participative associant les principales parties prenantes nationales, notamment les administrations publiques, les organisations du secteur privé, les institutions de recherche, les organisations de la société civile et les partenaires au développement. Les consultations menées ont permis de recueillir des informations essentielles pour garantir la prise en compte des priorités nationales ainsi que des spécificités économiques, sociales et environnementales des deux pays. Deux ateliers nationaux de validation seront organisés au quatrième trimestre 2026.

1.2. Résultat 2 – Zones économiques spéciales pour la diversification Economique

La promotion des zones économiques spéciales (ZES) répond à la nécessité de créer des pôles de croissance capables de stimuler la transformation productive, d'attirer les investissements et de renforcer la compétitivité des économies de la sous-région. En favorisant la concentration des infrastructures, des services de soutien aux entreprises et des activités industrielles, les ZES contribuent à l'émergence de chaînes de valeur plus intégrées et à une meilleure valorisation des ressources locales. Pour le BSR-AC, ce domaine représente un instrument stratégique de mise en œuvre de la Décennie de la Diversification Économique en Afrique centrale, en offrant aux États membres des solutions concrètes pour accélérer leur industrialisation et soutenir une croissance durable et inclusive.

Vers la mise en place du projet de développement intégré de la zone des Trois Frontières (PDIZTF)

Le Projet de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières (PDIZTF) constitue une initiative stratégique portée par le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale, avec l'appui de la CEMAC, de la CEA et de l'ONUDI, visant à accélérer l'intégration régionale, la diversification économique et

l'industrialisation de l'espace transfrontalier formé autour d'Ambam, Bitam et Ebibeyin. Lancé officiellement à Ebibeyin le 5 décembre 2025, le projet vise à transformer cette zone en un pôle sécurisé de croissance et d'investissements, doté d'infrastructures modernes et capable de stimuler les échanges commerciaux, les investissements productifs et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le PDIZTF s'inscrit dans les priorités de la CEMAC, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, du Plan Directeur d'Industrialisation et de Diversification Économique de l'Afrique centrale (PDIDE-AC) ainsi que de la ZLECAf. Sa nouvelle architecture, inspirée des recommandations du symposium de Douala de novembre 2025, prévoit la création d'une Zone Économique Spéciale de Nouvelle Génération (ZESNG) destinée à devenir un hub industriel, logistique, numérique et d'innovation pour l'Afrique centrale. Le projet présente également une forte convergence avec les initiatives continentales telles que le CAAPS, le PAIDA, le PIDA et la Nouvelle Architecture Financière Africaine pour le Développement (NAFAD).

Le coût de la phase initiale du programme est estimé à 122,123 milliards de FCFA sur cinq ans, répartis à parts égales entre les trois pays. Des progrès significatifs ont déjà été enregistrés dans la préparation du projet. Le Cameroun et le Gabon ont mis en place des unités de gestion opérationnelles et mobilisé respectivement 90 millions et 283 millions de FCFA dans leurs budgets d'investissement 2026. La Guinée équatoriale a également manifesté son engagement à accompagner le processus, tandis que le FODEC-CEMAC a accordé une subvention de 25 millions de FCFA pour soutenir le programme.

Les prochaines étapes concernent la réalisation des études de pré faisabilité et de faisabilité, qui permettront d'évaluer le potentiel économique, industriel, environnemental et financier de la future zone, d'identifier les chaînes de valeur prioritaires, les infrastructures structurantes ainsi que les partenariats nécessaires à sa réussite. Parallèlement, la CEA, la CEMAC et l'ONUDI poursuivent les consultations avec les gouvernements et les partenaires financiers potentiels, notamment la BAD, la BDEAC, Afreximbank, Africa50, le FSA, la Banque mondiale et l'IFC, afin de constituer un portefeuille de projets bancables et de mobiliser les financements requis.

En définitive, le PDIZTF représente un projet structurant à fort impact régional, susceptible de devenir un modèle continental d'intégration économique, d'industrialisation durable et de coopération transfrontalière. Sa réussite reposera sur la poursuite de l'engagement politique des trois États, l'harmonisation des cadres juridiques, la mise en place d'institutions solides et la mobilisation coordonnée des ressources financières nécessaires à sa mise en œuvre.

Promotion des communes de production, agrohubs et zones économiques spéciales sur mesure en Afrique centrale

La CEA poursuit son accompagnement des pays d'Afrique centrale dans la mise en œuvre de modèles innovants d'industrialisation fondés sur les communes de production, les agrohubs et les zones économiques spéciales sur mesure (ZES-SM). Cette approche vise à renforcer la transformation locale des matières premières, réduire la forte dépendance aux importations alimentaires et stimuler la création de valeur ajoutée au niveau local. Elle s'inscrit dans les objectifs des stratégies nationales de développement et des plans directeurs d'industrialisation, en favorisant l'émergence de chaînes de valeur compétitives, le développement de pôles de production et l'accroissement des échanges intra-régionaux.

Au Cameroun, la CEA fournit une assistance technique aux collectivités territoriales décentralisées, aux conseils régionaux et aux institutions partenaires afin d'appuyer la création de zones d'activités

industrielles à petite échelle, conformément aux compétences transférées aux communes par la législation nationale. Cette dynamique est soutenue par un partenariat impliquant notamment la MAGZI, les Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC), la Banque Camerounaise des PME (BC-PME) et le FEICOM. L'objectif est de faire des collectivités locales des acteurs clés de l'industrialisation, de l'import-substitution et du développement territorial durable.

Parallèlement, la CEA accompagne le Gabon dans l'élaboration de sa nouvelle stratégie industrielle et de son Plan de transformation des systèmes agroalimentaires à travers la promotion d'agrohub, d'agropoles de nouvelle génération et d'écosystèmes territoriaux d'entrepreneuriat et d'innovation. Ces initiatives visent à accélérer la modernisation des économies rurales et périurbaines, à renforcer les capacités de transformation agroalimentaire et à faire de l'agro-industrie un moteur de diversification économique et d'industrialisation durable en Afrique centrale.

1.3. Résultat 3 – Renforcement de la gestion et de la valorisation du capital naturel

La richesse de l'Afrique centrale en ressources naturelles constitue un atout majeur pour son développement économique, mais sa contribution à la transformation structurelle demeure souvent limitée par des insuffisances en matière d'évaluation, de gouvernance et de valorisation. Le renforcement des mécanismes de gestion et de capitalisation de ces ressources vise à améliorer leur exploitation durable, à accroître les retombées économiques nationales et à favoriser le développement d'industries locales à plus forte valeur ajoutée. Ce domaine d'action est particulièrement pertinent pour le BSR-AC, qui accompagne les États membres dans l'élaboration de politiques, d'outils d'aide à la décision et de stratégies permettant de transformer leurs avantages comparatifs en moteurs durables de diversification économique, d'industrialisation et de prospérité partagée.

Économie bleue au Cameroun : renforcement des capacités, coordination des acteurs et validation d'outils stratégiques

Le Bureau sous-régional en partenariat avec le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), l'Association pour la sensibilisation communautaire (ASCOA) ainsi que plusieurs partenaires nationaux, régionaux et internationaux, a organisé la Semaine de l'économie bleue au Cameroun du 24 au 30 janvier 2026 à Douala et Yaoundé. Cette initiative a réuni un large éventail d'acteurs, notamment des administrations publiques, des agences du système des Nations Unies, des partenaires au développement, des représentants du secteur privé, des organisations de la société civile et des institutions académiques. Parmi les principaux partenaires figuraient la DANIDA, en tant que bailleur de fonds, ainsi que la FAO, l'OIT, l'ONUDC, l'ONUDI et l'UNESCO, aux côtés d'institutions nationales telles que le MINEPAT, le MINEPDED et l'Institut national de la statistique (INS).

L'événement visait à renforcer les capacités nationales en matière de mesure, d'analyse et de mise en œuvre des politiques liées à l'économie bleue à travers des activités de sensibilisation, des formations techniques et la validation de la Boîte à outils d'évaluation de l'économie bleue (BEVTK). Au total, 36 experts techniques, dont 12 femmes, ont été formés, tandis que plus de 75 participants ont pris part aux sessions de sensibilisation et de validation. En parallèle, une importante opération citoyenne de collecte des déchets a mobilisé plus de 300 bénévoles dans les villes côtières et permis de recueillir 4,46 tonnes de déchets.

Parmi les principaux résultats enregistrés figurent la validation technique des indicateurs du BEVTK, le renforcement de la coordination interinstitutionnelle et l'élaboration d'une feuille de route pour le développement de l'économie bleue au Cameroun. L'évaluation réalisée a également produit des estimations préliminaires indiquant que l'économie bleue contribuerait à hauteur d'environ 5,8 % du PIB national et de 3 % de l'emploi. Mise en œuvre par la CEA avec l'appui du RITD et de la Section de l'économie verte et bleue, grâce au soutien financier de la DANIDA, cette initiative a permis de dégager plusieurs priorités pour les prochaines étapes, notamment l'amélioration des systèmes de collecte et de gestion des données, l'institutionnalisation du BEVTK, la création d'un observatoire dédié et l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'économie bleue.

Avancée dans la prise en compte du capital naturel au Cameroun

L'Afrique centrale valorise encore insuffisamment son immense capital naturel dans les politiques publiques et les décisions d'investissement. Cette situation résulte notamment de faiblesses institutionnelles et statistiques, d'une intégration limitée du Système de comptabilité environnementale et économique (SEEA) et d'un déficit de capacités techniques spécialisées. Afin de remédier à ces contraintes, le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale (BSR-AC) accompagne les États membres dans la mise en place des dispositifs nécessaires à la comptabilité du capital naturel. Au Cameroun, cet appui s'inscrit dans la continuité du Plan national de développement de la comptabilité économique et environnementale (PNDCEE) élaboré en 2023 et s'est poursuivi en 2026 par le lancement des travaux relatifs aux comptes de l'énergie.

Une consultation interinstitutionnelle organisée le 30 avril 2026 a permis d'identifier les parties prenantes clés, de mettre en place un cadre national de coordination et de convenir d'une feuille de route opérationnelle. Ces travaux ont conduit à la tenue d'un premier atelier de détermination des besoins à Douala du 22 au 26 juin 2026. Parmi les principaux résultats figurent une meilleure compréhension des enjeux de la politique énergétique nationale, l'appropriation des concepts et de la structure des comptes physiques des flux d'énergie, l'identification des exigences méthodologiques liées à l'élaboration des tableaux ressources-emplois physiques (TREP), ainsi que le recensement des données requises et de leurs principales sources. Les travaux se poursuivront avec un deuxième atelier prévu en octobre 2026, consacré au développement des outils méthodologiques nécessaires à la production des premiers comptes de l'énergie au Cameroun.

Sao Tomé-et-Principe : finalisation des premiers Comptes Satellites du Tourisme et renforcement de la mesure de l'économie touristique

Le Bureau sous-régional de la CEA a poursuivi son appui technique à Sao Tomé-et-Principe pour finaliser les premiers Comptes Satellites du Tourisme (CST) du pays. Les premiers résultats, validés en 2025, montrent que le tourisme a contribué directement à environ 11 % du PIB et 10 % de la valeur ajoutée brute en 2024. Afin de compléter ces résultats, le BSR-AC et le Centre Africain de la Statistique ont soutenu, au premier semestre 2026, une enquête auprès des établissements touristiques portant sur l'emploi et l'investissement privé. Cette opération a mobilisé les principales parties prenantes du secteur à travers un atelier méthodologique, la formation des enquêteurs, la collecte des données et un atelier d'analyse et de validation des résultats.

Les données recueillies ont permis de compléter les tableaux relatifs à l'emploi, à l'investissement, à la consommation collective et aux indicateurs non monétaires, et d'achever les chapitres complémentaires des Comptes Satellites du Tourisme 2024 ainsi que le manuel national. Les résultats confirment le rôle majeur du tourisme dans l'économie santoméenne, avec environ 2 349 emplois équivalents temps plein, dont près de 1 354 directement liés à la demande touristique, principalement dans l'hébergement et la restauration. Le secteur favorise également l'inclusion économique des femmes, qui représentent près de 40 % des emplois touristiques, tout en contribuant davantage aux recettes publiques qu'il ne bénéficie de soutien public. Toutefois, le développement du tourisme demeure tributaire d'une amélioration de la connectivité aérienne, principal facteur d'accès au pays.

Industrialisation durable de la filière bois du Bassin du Congo

Les 29 et 30 juillet 2026 à Yaoundé, la CEA, le Bureau sous-régional a organisé une réunion régionale de cadrage consacrée à l'étude sur l'industrialisation durable de la filière bois du Bassin du Congo. Cette rencontre a réuni les États membres d'Afrique centrale, la CEEAC, la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), des institutions publiques spécialisées, le secteur privé, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile et des experts du secteur forestier. Inscrite dans le cadre de l'étude régionale menée par la CEA, la réunion avait pour objectif de recueillir les contributions des parties prenantes afin d'orienter le contenu de l'étude et d'identifier les contraintes, opportunités et priorités stratégiques pour la transformation durable de la filière bois en Afrique centrale.

Les échanges ont permis de dégager un large consensus sur la nécessité d'accélérer la transformation locale du bois, de renforcer les chaînes de valeur régionales et de faire de la ZLECAf un marché privilégié pour les produits à forte valeur ajoutée issus du Bassin du Congo. Les participants ont formulé des orientations et recommandations couvrant notamment le développement de zones économiques spéciales et de clusters industriels, la promotion de la troisième et quatrième transformation du bois, le financement des infrastructures industrielles, la gouvernance forestière, la traçabilité, l'intégration des PME ainsi que la préparation de la transition régionale vers l'interdiction des exportations de grumes à l'horizon 2028. Ces contributions alimentent directement la finalisation de l'étude, dont la validation est prévue lors d'une prochaine consultation régionale et dont les conclusions serviront de base aux futurs appuis de la CEA aux États membres et aux institutions régionales dans le domaine de l'économie forestière.

1.4. Plaidoyer et appui aux Etats Membres

Au cours de la période 2025-2026, le Bureau sous-régional de la CEA a poursuivi ses activités de plaidoyer, de conseil stratégique et d'assistance technique afin d'accompagner les États membres dans la mise en œuvre de leurs priorités de développement, en cohérence avec la Décennie de la diversification économique de l'Afrique centrale (2021-2030), la ZLECAf, les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. À travers son expertise analytique, son rôle de plateforme de dialogue politique et sa capacité à mobiliser des partenariats stratégiques, le Bureau a appuyé les gouvernements dans la formulation de politiques publiques, le renforcement des capacités institutionnelles, la promotion du commerce intra-africain, le développement du secteur privé ainsi que la valorisation durable des ressources naturelles.

Cet appui s'est traduit par une participation active aux processus nationaux et régionaux de planification du développement, à la mise en œuvre de la ZLECAf, à la préparation de projets structurants et à la mobilisation de ressources pour la transformation économique. Le Bureau a également renforcé sa collaboration avec les gouvernements, les institutions régionales, les organismes du système des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile afin de promouvoir des solutions innovantes en matière d'industrialisation, de résilience économique, de développement des chaînes de valeur régionales et de transition vers des économies plus durables et inclusives. Ces interventions ont contribué à consolider le rôle du BSR-AC en tant que partenaire de confiance des États membres dans leurs efforts de transformation structurelle et de diversification économique.

Quatrième session conjointe du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts pour l'Afrique centrale et de l'Est

Le 1er octobre 2025, le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale et le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est ont organisé en ligne la quatrième session conjointe du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts (CIE), sur le thème : « Investir dans les capacités productives et le commerce pour un avenir résilient en Afrique centrale et orientale ». La rencontre a réuni plus de 200 participants, représentant les États membres, les institutions régionales, les agences du système des Nations Unies, le secteur privé, la société civile et le monde universitaire. Elle a permis d'examiner l'évolution récente de la situation économique dans les deux sous-régions, d'identifier les principaux défis structurels et d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail de la CEA.

Les échanges ont mis en évidence la résilience des économies de l'Afrique centrale malgré des contraintes persistantes telles que l'inflation, les vulnérabilités budgétaires et la forte dépendance aux matières premières. Les participants ont souligné la nécessité d'accélérer la diversification économique, de renforcer les capacités productives, d'améliorer les infrastructures et de promouvoir une intégration régionale plus dynamique. Le Comité a également salué l'appui technique continu de la CEA dans des domaines stratégiques, notamment la mise en œuvre de la ZLECAf, la comptabilité du capital naturel, les stratégies d'industrialisation, l'économie bleue et le développement des PME. Les travaux se sont conclus par des recommandations appelant à un renforcement du soutien aux États membres, à une coopération accrue avec les institutions financières régionales et à la poursuite des efforts en faveur d'économies plus résilientes, inclusives et durables.

Contribution à l'élaboration du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2027-2031 au Cameroun et au Congo

Du 11 au 14 novembre 2025 à Yaoundé, la CEA a contribué, aux côtés du Bureau du Coordonnateur résident, des agences du système des Nations Unies et du Gouvernement du Cameroun, à l'organisation et à l'animation de l'atelier de priorisation stratégique et de conception du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2027-2031. L'atelier a réuni les institutions publiques, les agences onusiennes, les partenaires techniques et financiers, la société civile, le secteur privé et le monde académique autour d'une démarche concertée visant à définir les priorités du prochain cycle de coopération. Cette contribution s'est appuyée sur le rôle de la CEA en tant que co-chef de file du Groupe ODD et sur sa participation à l'élaboration de l'Analyse commune de pays 2025, qui a servi de référence analytique au processus. Les travaux ont permis de valider une vision commune du futur Cadre

de coopération, de définir les priorités stratégiques alignées sur la SND30 et les transitions liées aux ODD, d'élaborer les premières théories du changement ainsi que l'ébauche du cadre de résultats, et d'adopter une feuille de route pour la finalisation du document.

Par ailleurs, le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale joue également un rôle stratégique au sein de l'équipe de pays des Nations Unies au Congo. À ce titre, il participe activement aux travaux préparatoires du prochain UNSDCF 2027-2031, en apportant son expertise analytique sur les enjeux de transformation structurelle, de diversification économique, d'industrialisation durable et de réalisation des ODD. Ces contributions renforcent la cohérence des interventions du système des Nations Unies et favorisent un meilleur alignement des priorités de coopération avec les stratégies nationales de développement des pays de la sous-région.

Consultations sur la mise en œuvre des zones économiques spéciales sur mesure au Cameroun

Dans le cadre de son appui à l'industrialisation territoriale et à la promotion de modèles innovants de développement économique local, le Bureau sous-régional de la CEA a organisé, le 5 février 2026 à Yaoundé, en partenariat avec la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI), une réunion de consultations intermédiaires consacrée à la mise en œuvre des zones économiques spéciales sur mesure (ZES-SM) au Cameroun.

Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement des recommandations issues du symposium sur l'harmonisation des cadres de développement et de mise en œuvre des zones économiques spéciales de nouvelle génération, tenu à Douala en janvier 2025. Les échanges ont permis d'examiner les progrès enregistrés, d'identifier les principaux défis de mise en œuvre et de renforcer la concertation entre les différents acteurs impliqués dans le développement des ZES-SM. Les consultations ont également contribué à faire avancer la mise en œuvre du concept de « commune de production », promu par la CEA comme un instrument de transformation productive locale, de création de valeur ajoutée et de développement territorial durable. Cette initiative vise à renforcer le rôle des collectivités territoriales décentralisées dans la promotion de l'industrialisation, de l'import-substitution et de la diversification économique au niveau local.

Première édition des « Cafés de la diversification économique »

Les 16 et 17 février à Yaoundé, le Bureau sous-régional de la CEA a organisé la première édition des « Cafés de la diversification économique » autour du thème : « Transformer l'expertise analytique de la CEA en capital d'influence pour accélérer la mise en œuvre des politiques de diversification économique en Afrique centrale ». Cette rencontre a rassemblé un large éventail d'acteurs influents de la sous-région, notamment des universités et instituts de formation (Université de Yaoundé II, UCAC, IRIC), des centres de recherche et groupes de réflexion (CEREG, CEPI, Nkafu Policy Institute), des médias économiques, des représentants du secteur privé, en particulier du secteur bancaire et des entreprises, ainsi que des organisations de la société civile.

Cette initiative a permis de renforcer les échanges entre les producteurs de connaissances, les décideurs et les relais d'opinion afin de favoriser une meilleure appropriation des analyses économiques produites par la CEA. Les travaux ont notamment abouti au lancement d'un réseau régional de journalistes économiques, destiné à promouvoir un débat public fondé sur des données probantes, ainsi qu'à un

engagement accru des organisations de la société civile dans les discussions relatives aux politiques de diversification économique. Les participants ont également souligné la pertinence de cette plateforme et recommandé son institutionnalisation en tant qu'espace régulier de dialogue, de partage de connaissances et de mobilisation des parties prenantes. À terme, les « Cafés de la diversification économique » ambitionnent de constituer une véritable coalition d'influence capable de transformer l'expertise analytique en actions concrètes et d'accompagner la transformation structurelle des économies d'Afrique centrale.

Renforcer la résilience économique face aux chocs externes en Afrique centrale

Dans le cadre de la coopération entre la CEA, le PNUD et le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Cameroun, une task force inter-agences a été mise en place afin d'évaluer les répercussions potentielles de la crise au Moyen-Orient sur l'économie camerounaise. Réalisée avec la participation du MINEPAT, du MINFI et de l'INS, l'étude prospective publiée en mai 2026 a permis d'identifier les principaux canaux de transmission des chocs externes, d'en analyser les impacts économiques, sociaux et sur le nexus humanitaire-développement-paix, ainsi que de formuler des recommandations stratégiques destinées à renforcer la résilience du pays face aux crises internationales.

S'appuyant sur les résultats de cette analyse, la CEA a collaboré avec le PNUD, sous la coordination du Bureau du Coordonnateur résident et en partenariat avec le MINEPAT, à la préparation d'un projet conjoint soumis au guichet d'urgence du Fonds conjoint pour les ODD. Le projet, approuvé pour financement, vise à élaborer un programme national de résilience des PME face aux chocs économiques et climatiques, avec une attention particulière portée aux chaînes de valeur agroalimentaires et agropastorales. Cette initiative illustre la capacité du système des Nations Unies à transformer des travaux analytiques en interventions concrètes et à mobiliser des ressources au service des priorités nationales de développement durable et de résilience économique du Cameroun.

Parallèlement, la CEA a également contribué à l'analyse des effets de la crise au Moyen-Orient sur les économies de la sous-région. En tant que membre du Groupe de travail des économistes des partenaires techniques et financiers en République centrafricaine, elle a participé à la réalisation d'une étude consacrée aux impacts économiques de cette crise sur la République centrafricaine. Cette contribution a permis d'éclairer les décideurs nationaux sur les risques liés aux chocs extérieurs, de renforcer la veille économique et d'alimenter les réflexions sur les mesures à mettre en œuvre pour améliorer la résilience de l'économie centrafricaine face aux perturbations internationales.

Faciliter l'accès des entreprises camerounaises aux opportunités de la ZLECAf

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale et le Centre africain pour la politique commerciale (ATPC), ont coorganisé avec le Ministère du Commerce du Cameroun un atelier national de validation du Guide « Étape par Étape » pour le commerce de marchandises dans le cadre de la ZLECAf au Cameroun, tenu à Douala les 26 et 27 août 2026. Cet atelier a réuni les administrations publiques, le secteur privé et les principales institutions d'appui au commerce afin d'examiner et de valider le contenu du guide ainsi que du portail national d'information commerciale (tous les deux, élaborés avec l'appui de la CEA). La CEA a assuré l'appui technique à l'atelier de validation, notamment à travers des présentations sur la mise en

œuvre de la ZLECAf, la formation des parties prenantes à l'utilisation du portail numérique et l'animation des discussions techniques.

L'atelier a abouti à la validation du guide par les parties prenantes nationales, à l'intégration de recommandations visant à améliorer son contenu et à renforcer sa diffusion auprès des entreprises, en particulier des PME ainsi que des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes. Conçu comme un outil pratique, le guide fournit aux opérateurs économiques des informations détaillées sur les exigences réglementaires, les procédures d'importation et d'exportation, les règles d'origine et les opportunités offertes par la ZLECAf, contribuant ainsi à réduire les asymétries d'information et à faciliter l'accès des entreprises camerounaises au marché continental africain. Le Ministère du Commerce a, en outre, exprimé sa volonté de poursuivre cette collaboration avec la CEA dans le cadre du lancement et de la vulgarisation de cet outil.

Appui à la révision de la Stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf au Gabon

Le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale a accompagné le Gouvernement gabonais dans le processus de révision et de validation de la Stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf. Cette révision visait à aligner le document stratégique sur les nouvelles réalités économiques du pays, les orientations du Plan national de croissance et de développement (PNCD) ainsi que les évolutions du contexte commercial régional et continental. À cet effet, un atelier national de validation a été organisé les 10 et 11 septembre 2026, réunissant les principales parties prenantes nationales, notamment les administrations publiques, le secteur privé, les organisations professionnelles et les partenaires techniques et financiers. Les échanges ont porté sur l'examen de la stratégie révisée, du plan d'actions prioritaires et du mécanisme de suivi-évaluation, dans le but de renforcer la cohérence, la pertinence et l'opérationnalité du cadre national de mise en œuvre de la ZLECAf.

Les travaux ont permis de réaffirmer le rôle central de la ZLECAf comme levier de diversification économique, de transformation industrielle, de création de valeur ajoutée et de renforcement de la compétitivité du secteur productif gabonais. Les participants ont également souligné l'importance de développer les capacités productives nationales, d'améliorer la facilitation des échanges, d'accroître la participation du secteur privé et de renforcer l'intégration du Gabon aux chaînes de valeur régionales et continentales. À l'issue de l'atelier, la Stratégie nationale révisée de mise en œuvre de la ZLECAf a été validée, sous réserve de l'intégration des amendements et recommandations formulés par les participants. Cette étape marque une avancée importante vers une mise en œuvre plus efficace de l'Accord au Gabon et fournit un cadre stratégique renforcé pour permettre au pays de tirer pleinement parti des opportunités offertes par le marché unique africain.

Promotion de chaînes de valeur durables et des investissements responsables dans les minerais stratégiques de la transition énergétique

Le Bureau sous-régional a participé au lancement du projet régional « Promotion de chaînes de valeur responsables sur les plans environnemental et social, décarbonées, inclusives et transformatrices pour les minerais stratégiques de la transition énergétique dans la région de la SADC » tenu le 2 juin 2026 à Lusaka (Zambie). Financé par l'Initiative internationale pour le climat (IKI) du Gouvernement allemand, ce projet est mis en œuvre par un consortium réunissant la CEA, le Centre africain de développement minier de l'Union africaine (AU-AMDC), BGR, Wits Enterprise, Projekt-Consult et WWF Allemagne, en étroite

consultation avec les gouvernements, le Secrétariat de la SADC, le secteur privé, le monde académique et la société civile. La participation du BSR-AC a permis de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes et d'assurer une prise en compte adéquate des priorités de la République démocratique du Congo (RDC), l'un des pays cibles du projet.

Cette contribution s'inscrit dans la continuité de l'appui fourni par la CEA à l'Initiative sur les batteries et les véhicules électriques (BEV) entre la RDC et la Zambie. À travers la modération de la table ronde de haut niveau et les échanges avec les représentants gouvernementaux et les membres du comité de pilotage, notamment ceux de la RDC, le Bureau sous-régional a contribué à promouvoir une vision commune fondée sur la valorisation locale des minéraux critiques, le développement de chaînes de valeur régionales, l'industrialisation verte et le renforcement de la coopération transfrontalière. Le lancement du projet a permis de consolider les partenariats entre les États membres, les institutions régionales, les partenaires techniques et financiers et les organismes de recherche autour d'un agenda commun visant une exploitation durable et inclusive des minéraux de la transition énergétique. Les activités du projet en RDC débiteront effectivement au dernier trimestre de 2026, à la suite du recrutement par la CEA d'un consultant national pour appuyer les travaux techniques sur le terrain, en collaboration avec le gouvernement et les parties prenantes nationales.

Dans le cadre du projet du Fonds conjoint des Nations Unies pour les ODD intitulé « Préparation à l'investissement responsable sur le plan environnemental dans les minéraux critiques de la transition énergétique », mis en œuvre conjointement par le PNUE et la CEA, en étroite collaboration avec le bureau du coordinateur résident des Nations Unies en RDC, le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale a appuyé la participation de la République démocratique du Congo aux consultations virtuelles des parties prenantes organisées le 30 juillet 2026. Cette initiative, couvrant la République démocratique du Congo, la Zambie, l'Ouganda et le Mozambique, vise à renforcer l'attractivité des investissements responsables dans les minéraux critiques de la transition énergétique grâce à l'amélioration des cadres politiques, réglementaires, environnementaux et institutionnels. Dans ce contexte, le Bureau a assuré la coordination avec les autorités congolaises compétentes et facilité leur contribution active aux échanges techniques relatifs à l'élaboration du paquet intégré de politiques publiques du projet.

Cette collaboration entre la CEA, le PNUE, les gouvernements des quatre pays pilotes, les institutions régionales, les partenaires techniques, le secteur privé et la société civile a permis de recueillir des contributions techniques destinées à renforcer la qualité et la pertinence du futur cadre d'évaluation de la préparation à l'investissement responsable. La participation de la RDC a notamment contribué aux discussions sur la gouvernance environnementale et sociale des chaînes de valeur minières, la gestion des ressources naturelles, la biodiversité, la fermeture des mines, la circularité et la décarbonation. Les résultats des consultations alimenteront les évaluations nationales et les futures activités de renforcement des capacités prévues dans le projet, contribuant ainsi à une meilleure valorisation durable des minerais stratégiques de la transition énergétique dans la sous-région.

Promotion de la gouvernance des données en Afrique centrale

Au cours de la période 2025-2026, la CEA, en collaboration avec l'AUDA-NEPAD et des partenaires régionaux, a aidé les pays d'Afrique centrale à renforcer leurs systèmes de gouvernance des données et à faire progresser la mise en œuvre du cadre stratégique de l'Union africaine (UA) en matière de données. Le programme s'est concentré sur l'élaboration de stratégies nationales de gouvernance des données, le

renforcement des capacités institutionnelles et techniques, la promotion de la participation multipartite et le développement de la coopération régionale par le biais de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Au niveau national, la CEA a aidé le Burundi, la République démocratique du Congo, le Tchad et la République du Congo à élaborer des stratégies nationales de gouvernance des données grâce à des évaluations nationales, des consultations avec les parties prenantes, des activités de renforcement des capacités et des processus de validation des stratégies. Ce soutien porte principalement sur le renforcement des cadres juridiques et réglementaires, des dispositifs institutionnels, des systèmes de gestion des données, des infrastructures numériques, de l'interopérabilité, de la cybersécurité et de la protection des données. En ce qui concerne la République centrafricaine et la Guinée équatoriale, l'aide de la CEA s'est principalement concentrée sur le renforcement des capacités par le biais d'ateliers de formation virtuels et en présentiel visant à améliorer la compréhension et la mise en œuvre des principes de gouvernance des données au niveau national.

Au niveau régional, la CEA collabore avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour élaborer un cadre régional de gouvernance des données, renforcer les capacités des États membres à mettre en œuvre et à suivre le cadre de politique des données de l'UA, et promouvoir la coordination et l'harmonisation des pratiques de gouvernance des données dans toute la région.

Dans l'ensemble, le soutien de la CEA aide les pays d'Afrique centrale à mettre en place des systèmes solides de gouvernance des données qui facilitent la transformation numérique, améliorent l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles, renforcent la protection des données et la cybersécurité, et renforcent la coopération régionale en faveur du développement durable.

2. Défis, leçons apprises et innovations

La mise en œuvre du programme de travail 2025-2026 du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale (BSR-AC) s'est déroulée dans un environnement marqué par plusieurs contraintes opérationnelles, institutionnelles et financières, notamment la limitation des ressources disponibles, les délais dans les processus nationaux de validation, les échéances électorales dans certains pays ainsi que la participation parfois limitée de certaines parties prenantes clés. Malgré ces défis, le Bureau a pu maintenir un niveau élevé d'exécution de ses activités grâce à une gestion adaptative des risques, à une planification flexible des interventions et au renforcement du dialogue avec les gouvernements et les partenaires de développement.

L'expérience acquise au cours de la période sous revue a mis en évidence l'importance des partenariats stratégiques, de la coordination interinstitutionnelle et de la complémentarité des expertises pour maximiser l'impact des interventions. Elle a également favorisé l'émergence d'approches innovantes, notamment dans les domaines des zones économiques spéciales de nouvelle génération, des agrohub, de la mobilisation des financements durables, de la comptabilité du capital naturel, de l'économie bleue et de l'opérationnalisation de la ZLECAf. Ces enseignements constituent des acquis précieux pour renforcer l'efficacité des futures interventions du Bureau et accompagner plus efficacement les États membres dans leurs efforts de diversification économique, d'industrialisation durable et d'intégration régionale.

3. Partenariats et complémentarité d'action

La mise en œuvre du programme de travail du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale repose sur une approche fondée sur les partenariats stratégiques et la complémentarité des interventions. Face à la complexité des défis liés à la diversification économique, à l'industrialisation durable, à l'intégration régionale et à la mise en œuvre de la ZLECAf, le Bureau a renforcé sa collaboration avec les autres entités de la CEA, les organismes du système des Nations Unies, les communautés économiques régionales, les institutions financières de développement, les gouvernements, le secteur privé, le monde académique et les organisations de la société civile. Cette démarche collaborative vise à mutualiser les expertises, mobiliser les ressources techniques et financières disponibles et accroître l'impact des interventions au bénéfice des États membres.

Au cours de la période 2025-2026, ces partenariats ont permis de soutenir des initiatives conjointes dans des domaines stratégiques tels que la mise en œuvre de la ZLECAf, le renforcement des capacités des acteurs publics et privés, la promotion du commerce intra-africain, ainsi que la valorisation durable des ressources naturelles et des minerais critiques de la transition énergétique. Les actions menées conjointement avec les bureaux sous-régionaux de la CEA, le PNUD, le Secrétariat de la ZLECAf, la CEEAC, ATPC, l'IDEP, Afreximbank, la BAD, le CCI, l'OIM, la CNUCED et d'autres partenaires ont contribué à renforcer la cohérence des appuis apportés aux pays, à favoriser le partage d'expériences et à consolider les synergies nécessaires à l'accélération de la transformation structurelle des économies d'Afrique centrale.

Renforcement des capacités pour une mise en œuvre effective de la ZLECAf à Madagascar

Dans le cadre du renforcement de la mise en œuvre de la ZLECAf à Madagascar, le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale a uni ses efforts à ceux du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Ministère du Commerce et de la Consommation de Madagascar pour organiser, à Antananarivo les 21 et 22 avril 2026, un atelier national de renforcement des capacités à l'intention du secteur privé et des futurs membres du Comité national de mise en œuvre de la ZLECAf. La CEA a assuré un rôle central dans la conception du programme de formation et l'animation des sessions techniques consacrées aux opportunités offertes par la ZLECAf, au commerce des marchandises et des services, aux règles d'origine ainsi qu'aux instruments opérationnels de l'Accord. Cette initiative a également bénéficié de la contribution technique du Centre du commerce international (CCI/ITC) et d'Afreximbank.

Cette collaboration interinstitutionnelle a permis de renforcer les capacités des entreprises malgaches et des acteurs publics sur les stratégies d'accès au marché continental, l'utilisation du livre tarifaire électronique, de la plateforme de suivi et d'élimination des barrières non tarifaires, de l'Observatoire africain du commerce ainsi que du Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS). Le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale a notamment contribué à l'animation des travaux sur les barrières non tarifaires et aux échanges techniques tout au long de l'atelier. Les participants ont ainsi amélioré leur compréhension des outils opérationnels de la ZLECAf, des opportunités commerciales offertes par le marché africain et des actions nécessaires pour renforcer la participation du secteur privé à l'intégration économique continentale.

Renforcement des capacités régionales pour l'opérationnalisation de la ZLECAf en Afrique centrale

Du 4 au 7 août 2026 à Yaoundé, la CEA, à travers son Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, le Centre africain de politique commerciale (ATPC) et l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), a organisé un séminaire régional de renforcement des capacités sur l'opérationnalisation de la ZLECAf en Afrique centrale, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Secrétariat de la ZLECAf, la CEEAC, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Centre du commerce international (CCI), Afreximbank, la Banque africaine de développement (BAD) et l'Organisation africaine de normalisation (ARSO). La CEA a assuré le leadership de l'initiative à travers la conception du programme, la coordination technique des travaux et l'animation de plusieurs modules de formation portant notamment sur l'état de mise en œuvre de la ZLECAf, les stratégies nationales, les guides pratiques développés par la CEA, les règles d'origine, les barrières non tarifaires et le commerce des services. Le séminaire a réuni les représentants des Comités nationaux de mise en œuvre de la ZLECAf, les administrations publiques, le secteur privé, les organisations de femmes et de jeunes, les universités et instituts de recherche ainsi que les partenaires techniques et financiers de la sous-région.

Cette collaboration multipartite a permis de renforcer les capacités techniques des Comités nationaux de mise en œuvre (CNMO), de favoriser le partage d'expériences entre pays d'Afrique centrale et de promouvoir une meilleure coordination entre institutions nationales, organisations régionales, secteur privé et partenaires au développement. Les travaux ont abouti à l'identification de recommandations concrètes relatives au renforcement de la gouvernance des CNMO, à l'amélioration des mécanismes de suivi-évaluation, à l'utilisation des instruments opérationnels de la ZLECAf, au développement des chaînes de valeur régionales ainsi qu'au renforcement des partenariats entre les États membres, la CEEAC, le Secrétariat de la ZLECAf, les institutions financières régionales et les agences des Nations Unies. Cette initiative a ainsi contribué à consolider la coopération régionale et les complémentarités d'action nécessaires à une mise en œuvre plus efficace de la ZLECAf en Afrique centrale.

Coopération commerciale autour des minéraux critiques

Le 27 mars 2026, en marge de la 14^e Conférence ministérielle mondiale de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur le commerce tenue à Yaoundé, la CEA, à travers son Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, a coorganisé avec le Forum on Trade, Environment and the SDGs (TESS) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED/UNCTAD) une session de haut niveau intitulée « Coopération commerciale sur les minéraux critiques de l'Afrique : voies vers des transitions énergétiques justes et un développement durable ». Cette rencontre a réuni des décideurs publics, des experts internationaux et des représentants du secteur privé et de la société civile afin d'examiner les options de coopération commerciale et industrielle permettant aux pays africains riches en ressources minérales critiques de renforcer la création de valeur locale, de promouvoir la diversification économique et de tirer pleinement parti des chaînes de valeur liées à la transition énergétique.

À travers son rôle de coorganisateur et sa participation aux discussions de fond, la CEA a contribué à promouvoir les priorités africaines en matière de valorisation locale des minéraux critiques, d'industrialisation, de mise en œuvre de la ZLECAf et de développement durable. Les échanges ont notamment porté sur les politiques commerciales et industrielles favorisant la transformation locale, les

exigences internationales en matière de durabilité et de normes ESG, ainsi que les mécanismes de coopération internationale susceptibles de renforcer la participation des pays africains aux segments à forte valeur ajoutée des chaînes de valeur des minéraux critiques.

4. Intégration des dimensions transversales

Conformément au mandat de la CEA et aux principes de l'Agenda 2030 ainsi que de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (BSR-AC) veille à intégrer de manière systématique les dimensions transversales dans l'ensemble de ses interventions. Qu'il s'agisse de la promotion de l'industrialisation durable, de la mise en œuvre de la ZLECAf, du développement des chaînes de valeur, de la valorisation du capital naturel ou de la mobilisation des investissements, une attention particulière est accordée à l'inclusion sociale, à l'égalité des chances, au respect des droits humains et à la durabilité environnementale. Cette approche permet de renforcer l'impact des programmes et projets mis en œuvre tout en contribuant à une transformation économique plus inclusive, résiliente et durable au bénéfice des populations d'Afrique centrale.

Genre et inclusion sociale

Le Bureau sous-régional a veillé à intégrer les dimensions de genre et d'inclusion sociale dans l'ensemble de ses interventions. Une attention particulière a été accordée à la participation des femmes, des jeunes, des PME et des organisations de la société civile aux activités de renforcement des capacités, aux consultations politiques et aux initiatives liées à la ZLECAf, à l'économie bleue et à l'entrepreneuriat. Les travaux menés ont également mis en évidence le rôle des femmes dans les secteurs productifs, notamment dans le tourisme à Sao Tomé-et-Principe où elles représentent près de 40 % des emplois du secteur, ainsi que la nécessité de renforcer leur accès aux opportunités économiques offertes par l'intégration régionale et la diversification économique.

Droits humains et inclusion des personnes vivant avec handicap

Le Bureau a poursuivi la promotion d'une approche du développement fondée sur les droits humains, en mettant l'accent sur les principes de participation, d'inclusion, de redevabilité et d'égalité des chances dans la conception et la mise en œuvre de ses programmes. Cette orientation s'est notamment traduite par la publication d'une note d'orientation sur l'intégration des droits humains dans le développement industriel et les zones économiques spéciales en Afrique centrale, soulignant l'importance du renforcement des liens avec les économies locales, de l'intégration des PME et de la participation inclusive des différentes catégories de population. Une attention accrue sera poursuivie afin de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des personnes vivant avec handicap dans les futures interventions du Bureau.

Durabilité environnementale

La durabilité environnementale a constitué un principe transversal majeur des actions menées au cours de la période sous revue. Le Bureau a contribué à promouvoir des modèles de développement conciliant croissance économique, préservation des ressources naturelles et résilience climatique à travers ses travaux sur l'économie bleue, la comptabilité du capital naturel, le commerce vert, l'industrialisation durable de la filière bois, les chaînes de valeur responsables des minéraux critiques et les investissements

liés à la transition énergétique. Ces initiatives visent à renforcer la valorisation durable du capital naturel de l'Afrique centrale, à améliorer l'intégration des considérations environnementales dans les politiques publiques et à soutenir la transition vers des économies plus vertes, inclusives et résilientes.

5. Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les interventions menées par le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale au cours de la période 2025-2026 ont contribué de manière significative à la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable (ODD). À travers son appui à la diversification économique, à l'industrialisation durable, à la mise en œuvre de la ZLECAf, à la valorisation du capital naturel, au développement de l'économie bleue et à la promotion d'investissements responsables, le Bureau a contribué à renforcer les capacités productives, l'inclusion économique, la durabilité environnementale et les partenariats régionaux. Ces actions s'inscrivent dans une approche intégrée visant à accélérer la transformation structurelle de l'Afrique centrale tout en garantissant une croissance plus inclusive, résiliente et durable.

ODD 5 – Égalité entre les sexes

Les activités du Bureau ont favorisé une participation accrue des femmes aux processus de renforcement des capacités, aux consultations politiques et aux initiatives liées à la ZLECAf, à l'entrepreneuriat et à l'économie bleue. Les travaux sur les Comptes Satellites du Tourisme à Sao Tomé-et-Principe ont notamment mis en évidence la contribution importante des femmes, qui représentent près de 40 % des emplois du secteur touristique, renforçant ainsi la visibilité de leur apport à l'économie et la nécessité de promouvoir leur autonomisation économique.

ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable

L'appui apporté au Cameroun pour l'élaboration des comptes de l'énergie contribue à une meilleure connaissance des flux énergétiques et à l'intégration des données énergétiques dans les processus de planification économique. Cette initiative renforce la capacité des décideurs à élaborer des politiques favorisant un accès plus durable, fiable et abordable à l'énergie.

ODD 8 – Travail décent et croissance économique

Les actions du Bureau en faveur des projets bancables, du développement des PME, de la diversification économique, de l'économie bleue, du tourisme et de la mise en œuvre de la ZLECAf ont contribué à promouvoir une croissance économique durable, la création d'emplois et le renforcement de la compétitivité des économies de la sous-région. Les initiatives de soutien aux chaînes de valeur régionales et à l'entrepreneuriat ont également favorisé l'amélioration des opportunités économiques et de l'attractivité des investissements.

ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure

La promotion des zones économiques spéciales, du Projet de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières (PDIZTF), des agrohubs, des communes de production et des chaînes de valeur industrielles

régionales a directement soutenu l'industrialisation durable et le développement des infrastructures productives. Le Bureau a également encouragé l'innovation à travers de nouveaux modèles d'écosystèmes productifs territoriaux et des projets liés à l'économie numérique, à l'agro-industrie et aux minéraux critiques.

ODD 10 – Réduction des inégalités

Les interventions du Bureau contribuent à réduire les inégalités d'accès aux opportunités économiques en mettant l'accent sur l'inclusion des femmes, des jeunes, des PME et des acteurs locaux dans les processus de développement. La promotion d'une approche fondée sur les droits humains, l'accompagnement des collectivités territoriales et le renforcement de la participation des organisations de la société civile participent également à une croissance plus inclusive et mieux répartie.

ODD 12 – Consommation et production responsables

Les travaux relatifs aux comptes de l'énergie, à l'économie bleue, au commerce vert, à l'industrialisation durable de la filière bois et aux chaînes de valeur responsables des minéraux critiques favorisent une meilleure gestion des ressources naturelles et la promotion de modes de production plus durables. Les initiatives de comptabilité environnementale et économique ainsi que les travaux sur le tourisme durable à Sao Tomé-et-Principe renforcent également la prise en compte de la durabilité dans les politiques publiques.

ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

L'ensemble des résultats obtenus repose sur une forte dynamique de partenariats associant les États membres, la CEEAC, la CEMAC, les agences des Nations Unies, les institutions financières de développement, les organisations de la société civile, les universités, les centres de recherche et le secteur privé. Cette approche collaborative a permis de mobiliser des expertises, des ressources financières et des capacités techniques indispensables à la mise en œuvre des projets, au renforcement des capacités nationales et à l'accélération de l'intégration régionale.

6. Conclusion et perspectives pour l'année 2027

Au cours de la période 2025-2026, le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale a poursuivi son accompagnement des États membres dans la mise en œuvre de la Décennie de la diversification économique en Afrique centrale (2021-2030). Les interventions menées ont contribué à faire progresser plusieurs priorités stratégiques de la sous-région, notamment le développement de projets bancables, la promotion de zones économiques spéciales, le renforcement de la valorisation du capital naturel, l'opérationnalisation de la ZLECAf ainsi que la mobilisation de partenariats en faveur d'une industrialisation durable et inclusive. Ces actions ont permis de consolider les capacités institutionnelles des pays, de promouvoir des approches innovantes de transformation productive et de renforcer le dialogue régional autour des enjeux de diversification économique, d'intégration régionale et de résilience face aux chocs externes.

Les résultats obtenus confirment l'importance d'une approche fondée sur la complémentarité des interventions, la mobilisation des partenariats stratégiques et l'intégration des dimensions économiques, sociales et environnementales dans les politiques de développement. Ils mettent également en évidence le potentiel considérable de l'Afrique centrale en matière d'industrialisation, de commerce régional, d'économie bleue et de valorisation durable de son capital naturel, à condition de poursuivre les réformes nécessaires au renforcement des capacités productives, à l'amélioration du climat des affaires et à la mobilisation des financements indispensables à la transformation structurelle de la sous-région.

En 2027, le Bureau concentrera son action sur les priorités définies dans son projet de budget-programme, en cohérence avec le Consensus de Douala, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les Objectifs de développement durable et les stratégies régionales d'intégration économique.

Trois axes de résultats guideront son intervention :

- **Résultat 1 : accompagnement des États membres dans la mise en place de zones économiques spéciales comme instruments de diversification économique durable et inclusive ;**
- **Résultat 2 : renforcement des systèmes d'évaluation, de comptabilisation et de valorisation du capital naturel afin d'accroître sa contribution au développement économique ; et**
- **Résultat 3 : amélioration des mécanismes de facilitation des échanges et des capacités institutionnelles pour accélérer l'intégration économique régionale et la mise en œuvre effective de la ZLECAf.**

Dans cette perspective, le Bureau poursuivra son appui à la préparation de projets structurants, au développement des chaînes de valeur régionales, à la promotion des investissements durables, à l'opérationnalisation du Projet de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières, à la transformation durable des ressources naturelles et au renforcement des capacités des acteurs publics et privés. Une attention particulière sera également accordée à l'inclusion des femmes et des jeunes, à la prise en compte des droits humains, à la transition écologique et à la résilience économique. En s'appuyant sur les acquis de la période écoulée et sur des partenariats renforcés avec les États membres, les communautés économiques régionales, les agences des Nations Unies, les institutions financières de développement et le secteur privé, le Bureau continuera à œuvrer pour faire de la diversification économique et de l'industrialisation durable les principaux moteurs de la transformation structurelle de l'Afrique centrale.

ANNEXES

1. Evènements clés entre septembre 2025 et octobre 2026 (Webinaires, Ateliers, Conférences, Journées Internationales)

Octobre 2025

- Quatrième réunion du Comité intergouvernemental conjoint des hauts fonctionnaires et experts (ICSOE) pour l'Afrique centrale et orientale, en ligne, 1er octobre 2025
- Lancement d'un projet visant à soutenir une étude de préfaisabilité pour la création d'un institut régional dédié aux technologies et industries de l'économie bleue au Cameroun, Yaoundé, Cameroun, 13 octobre
- Atelier national sur l'intelligence artificielle, Brazzaville, République du Congo, 21 octobre
- Atelier national de validation du rapport TSA de Sao Tomé-et-Principe et dialogue politique de haut niveau, Pestana, Sao Tomé-et-Principe, du 29 au 30 octobre 2025.

Novembre 2025

- Autonomisation des PME et renforcement des capacités des décideurs politiques en République centrafricaine : tirer parti de la ZLECA pour un commerce durable et inclusif, Bangui, du 12 au 14 novembre
- Semaine de l'industrialisation en Afrique : Transformer l'économie de l'Afrique grâce à une industrialisation durable, à l'intégration régionale et à l'innovation, Yaounde 17-21 novembre 2025
- Conférence régionale sur le thème « Mobiliser des financements durables pour transformer l'Afrique centrale : capacités productives, commerce régional et économie bleue ». Yaoundé, 26-27 novembre 2025

Janvier 2026

- Semaine de l'économie bleue au Cameroun : sensibilisation, renforcement des capacités et validation du BEVTK, Yaoundé, Cameroun, du 27 au 30 janvier

Février 2026

- Consultations sur la mise en œuvre de zones économiques spéciales sur mesure au Cameroun, 5 février
- Première édition des « Cafés de la diversification économique », Yaoundé, Cameroun, les 16 et 17 février
- Faire progresser les systèmes de données touristiques à São Tomé-et-Príncipe : renforcement des capacités en matière de conception et de méthodologie d'enquêtes, São Tomé, du 23 au 26 février 2026

Mars 2026

- Session de haut niveau sur la 14ème Conférence ministérielle (CM14) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'avenir du commerce en Afrique, Yaoundé, Cameroun, 24 mars 2026

Avril 2026

- Forum sur la transformation structurelle et le patriotisme économique, Yaoundé, Cameroun, 1er et 2 avril
- Mise en place des comptes de l'énergie au Cameroun : renforcer la coordination interinstitutionnelle pour la mise en œuvre du SEEA-Énergie, Yaoundé, Cameroun (format hybride), 30 avril

Mai 2026

- Renforcement de l'accès des PME au financement et promotion du programme national « PME – Chaînes de valeur régionales » en République centrafricaine, Bangui, du 19 au 21 mai 2026
- Webinaire sur les implications macroéconomiques du conflit au Moyen-Orient pour l'Afrique centrale, en ligne, 28 mai 2026
- Mise en place des comptes satellites du tourisme : faire progresser la collecte de données et les capacités statistiques pour la mesure du tourisme, São Tomé-et-Príncipe, mai-juin 2026

Juin 2026

- Lancement et réunions des partenaires du consortium du projet IKI sur les chaînes de valeur écologiquement et socialement responsables, décarbonées, inclusives et transformatrices pour les minerais liés à la transition énergétique dans la région de la SADC, Lusaka, Zambie, du 2 au 4 juin 2026
- Réunion de lancement du projet DA-18 sur le commerce transfrontalier informel impliquant des entreprises dirigées par des femmes en Afrique centrale, en ligne, 12 juin 2026
- Comptabilité du capital naturel : premier atelier d'évaluation des besoins pour l'élaboration des comptes de l'énergie, Douala, Cameroun, 23 juin 2026

Juillet 2026

- Atelier virtuel de pré-validation de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf au Gabon, 1-3 juillet 2026 :
- Réunion régionale de cadrage consacrée à l'étude sur l'industrialisation durable de la filière bois du Bassin du Congo, Yaoundé, 29-30 juillet 2026

Août 2026

- Séminaire régional sur le thème : « Accélérer l'opérationnalisation de la ZLECAf en Afrique Centrale: Appui au développement des capacités techniques des Comités Nationaux de Mise en Œuvre », Yaoundé (Cameroun), 4-7 août 2026
- Atelier national de validation du Guide « Étape par Étape » pour le commerce de marchandises dans le cadre de la ZLECAf au Cameroun, Douala 26 - 27 août 2026

Septembre 2026

- Atelier national de validation de la nouvelle Stratégie nationale de mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) du Gabon, 10-11 septembre 2026
- Webinaire sur la sécurité maritime : Modèles de financement durables, 10 septembre 2026
- Webinaire sur la sécurité maritime : Gouvernance, coordination et partage de l'information aux niveaux national et régional, 30 septembre 2026

2. Documents techniques et politiques

Rapport sur l'état de la diversification économique en Afrique centrale (EDEAC) 2025

Publication phare du BSR-AC, l'EDEAC analyse les évolutions économiques de l'Afrique centrale et formule des recommandations pour soutenir la transformation structurelle et le développement durable. L'édition 2025, préparée pour le Comité intergouvernemental d'experts d'octobre 2025, met l'accent sur l'investissement dans les capacités productives et le commerce comme moteurs de résilience et de diversification économique dans la sous-région.

Tirer parti de l'économie bleue en Afrique centrale : opportunités et défis pour une croissance bleue durable

Ce rapport examine l'état de l'économie bleue dans les États membres de la CEEAC. Il met en lumière les principales opportunités et contraintes qui influencent son développement et formule des recommandations à l'intention des décideurs publics, des partenaires au développement et des autres parties prenantes. Compte tenu de l'absence d'une évaluation exhaustive de l'ensemble des secteurs de l'économie bleue dans la sous-région, l'analyse se concentre sur les domaines prioritaires de la Stratégie d'économie bleue de la CEEAC : la pêche et l'aquaculture, le transport maritime, le tourisme côtier et marin, ainsi que l'exploitation durable des ressources énergétiques et minérales.

Libérer l'économie invisible : le commerce transfrontalier informel dans la zone frontalière du Cameroun, du Gabon et de la Guinée équatoriale

La CEA/BSR-AC a publié un rapport consacré au commerce transfrontalier informel à la frontière entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale, fondé sur une enquête de terrain menée à Kye-Ossi. L'étude met en lumière l'importance économique de ce secteur, animé majoritairement par des femmes (67 %), dont 74 % exercent une activité indépendante, principalement dans l'agriculture et le commerce de biens de consommation. Malgré cette contribution significative, 71 % des commerçants interrogés ne maîtrisent

pas les procédures commerciales, ce qui limite la formalisation de leurs activités. Le rapport recommande notamment de renforcer l'intégration des données sur le commerce informel, de soutenir davantage les femmes et les jeunes entrepreneurs, et de mieux arrimer ce secteur aux objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et de l'intégration régionale.

3. Notes d'orientation

Note d'orientation sur : « Appliquer une approche fondée sur les droits humains au développement industriel et aux zones économiques spéciales en Afrique centrale »

La CEA (BSRR-AC) a publié en Août 2026, une note d'orientation intitulée « Appliquer une approche fondée sur les droits humains au développement industriel et aux zones économiques spéciales en Afrique centrale ». La note souligne la nécessité d'intégrer les principes de participation, d'inclusion, de redevabilité, de durabilité environnementale et de respect des droits humains dans la conception et la gestion des programmes de zones économiques spéciales (ZES) en Afrique centrale. Elle met en évidence que le renforcement des liens avec les économies locales, le développement des compétences, l'intégration des PME ainsi que l'amélioration de la gouvernance et des mécanismes de suivi sont des conditions essentielles pour faire des ZES de véritables leviers d'industrialisation inclusive, de diversification économique et de transformation structurelle durable en Afrique centrale.